PRIX DU DÉCLOISONNEMENT DE LA FHF
l'union fait la santé

5&6 nov. 2026

18E CONGRÈS INTER RÉGIONAL
DE LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE
OCCITANIE & NOUVELLE AQUITAINE

AUDEVILLEHOP – DÉPLOYER UN GUICHET NUMÉRIQUE UNIQUE DE COORDINATION VILLE-HÔPITAL-EHPAD PAR LA FILIÈRE GÉRIATRIQUE ET LA CELLULE D'ORDONNANCEMENT, ÉCLAIRÉ PAR LA RECHERCHE ACORD

JEAN-MARIE BOLLIET, DIRECTEUR, CENTRE HOSPITALIER DE CARCASSONNE

CONTEXTE

Le territoire de l'Ouest audois est confronté au vieillissement de sa population et à la complexité croissante des parcours de soins, nécessitant un renforcement des liens entre les professionnels de ville, les EHPAD et les établissements de santé. Porté par le Centre Hospitalier de Carcassonne, le projet AUDEVILLEHOP s'appuie sur une dynamique de coopération territoriale associant les établissements du GHT Ouest Audois, les 5 CPTS du territoire et la Filière Gériatrique de l'Ouest Audois, regroupant 33 EHPAD. Il vise à fluidifier la communication ville-hôpital-EHPAD, améliorer la coordination des acteurs et sécuriser les transitions des patients âgés tout au long de leur parcours de soins. Cette démarche est renforcée par le projet de recherche clinique ACCORD, qui évalue l'impact de cette organisation coordonnée sur la qualité et la sécurisation des transitions de soins des personnes âgées après une hospitalisation.

COOPÉRATIONS ET DÉCLOISONNEMENT

Décloisonner les parcours ville-hôpital-EHPAD grâce à un guichet unique territorial adossé à la cellule d'ordonnancement outillée par une plateforme numérique interopérable.
Le dispositif facilite le partage d'informations, renforce la coordination entre professionnels et sécurise les transitions des personnes âgées fragiles, tout en contribuant à la réduction des passages évitables aux urgences et des réhospitalisations.

MÉTHODOLOGIE ET MISE EN OEUVRE

Une gouvernance territoriale réunit la Filière Gériatrique de l'Ouest Audois, la Cellule d'Ordonnancement Territoriale, les EHPAD, les CPTS et les établissements du GHT. Le déploiement d'AUDEVILLEHOP débute au sein d'un groupe pilote de 4 à 6 EHPAD et d'une CPTS, afin d'expérimenter et d'adapter le dispositif avant son extension progressive à l'ensemble du territoire. En parallèle, l'étude ACORD suit 110 patients âgés de plus de 75 ans pendant les 30 jours suivant leur retour à domicile, afin d'évaluer l'impact du dispositif sur la sécurisation des transitions de soins.

RÉSULTATS ET IMPACTS

La filière gériatrique et les parcours territoriaux déjà structurés constituent le socle du projet. La Cellule d'Ordonnancement dont la mise en œuvre est prévue d'ici fin 2026, renforcera la coordination des acteurs et l'orientation des patients. À M24, les objectifs visés sont une réduction des réadmissions à 8 jours (< 9,5 % vs 13,8 %), une diminution du temps soignant consacré à l'organisation des sorties (< 15 min vs 45 min), une information du médecin traitant dans plus de 70 % des dossiers (vs 38 %), le traitement de 1 200 demandes sans recours aux urgences et l'implication de 350 professionnels de ville sur la plateforme.

CENTRE HOSPITALIER Carcassonne